



INTRODUCTION AUX PERSPECTIVES ANTIRACISTES

Amel Zaazaa¹

« On est toujours l'étranger de quelqu'un. Apprendre à vivre ensemble, c'est cela, lutter contre le racisme. »

Tahar Ben Jelloun

Au Québec, des débats récents sur le profilage racial et la reconnaissance du racisme systémique ont fait couler beaucoup d'encre. Puisqu'il s'agit de questions complexes demandant une compréhension profonde de la notion de racisme et de ses diverses manifestations, nous jugeons important de bien exposer les tenants et aboutissants de l'idéologie raciste. Nous verrons que le racisme repose sur une conception de l'être humain qu'il est important de remettre en question.

Le racisme est souvent présenté dans sa version intégrale. On y avance que les racistes croient que l'espèce humaine est divisée en une série de sous-catégories (de races). Chaque groupe posséderait des caractéristiques biologiques déterminant les habiletés cognitives, physiques et sociales de ses membres. Il serait possible de hiérarchiser ces différentes catégories d'humains afin d'expliquer et de légitimer la domination d'un groupe sur les autres. On illustre habituellement cette vision du racisme avec l'exemple du nazisme. Cette version intégrale du racisme est généralement condamnée.

Toutefois, ce qui semble faire réagir les groupes majoritaires, c'est l'idée que le racisme peut se manifester autrement, c'est-à-dire qu'il n'est pas toujours conscient et assumé ou qu'il peut se retrouver au sein de nos institutions. Nous faisons référence ici à la notion de racisme systémique, qui regroupe des oppressions diverses, mais toujours connexes, vécues par les personnes racisées dans les domaines du travail, de la justice pénale, de la santé, de l'éducation, du logement, et d'autres encore. Ni le Québec ni le Canada n'échappent à cette réalité où ses manifestations institutionnelles et structurelles persistent à de multiples niveaux tels que le système de justice, la sphère politique, l'emploi, le logement et le système de santé.

Pour saisir la ténacité de cette conception raciale à la fois scientifiquement erronée et socialement injuste, il faut remonter loin dans notre histoire pour comprendre la genèse de la race et du racisme et ses implications jusqu'à nos jours.

¹ Amel Zaazaa est auteure, conférencière et militante antiraciste.



Dans ce texte, nous nous pencherons d'abord sur les origines historiques et sociales des théories raciales et sur leur évolution. Nous allons ensuite tenter d'exposer comment l'idéologie raciale a permis d'instaurer la suprématie blanche et de légitimer les entreprises colonialistes et extractivistes ainsi que l'esclavage. Malgré l'absence de tout fondement biologique ou scientifique légitimant une quelconque distinction raciale entre les humains ou expliquant les traitements différenciés entre personnes blanches et personnes non blanches, la notion de race est encore au cœur des rapports de pouvoir et des dynamiques de domination qui se déploient au quotidien dans nos sociétés.

Dans un second temps, nous nous pencherons sur les notions de racisme individuel et de racisme systémique ainsi que sur les manifestations de ce dernier dans nos sociétés modernes, pour ensuite analyser le cadre particulier du Canada.

Enfin, nous allons clore en présentant quelques mouvements de résistance antiracistes contemporains pour illustrer l'agentivité (c'est-à-dire la capacité d'agir des individus sur les différentes structures sociales) et la résilience des personnes racisées et autochtones sur nos territoires.

1. Du proracialisme au racisme moderne

La catégorisation des humains en races remonte à l'époque médiévale, avec le proracialisme religieux. Dans *The invention of race in the European Middle Ages*, Geraldine Heng (2018) soutient qu'il existait des races sociales dès le 13^e siècle, sur la base des relations, à cette époque, entre personnes chrétiennes et personnes juives en Angleterre. Ces dernières, en tant que minorité, y étaient ségréguées et discriminées selon leur appartenance à une race sociale considérée comme inférieure.

Ce pan de l'histoire anglaise évoque inévitablement des parallèles avec le traitement des personnes juives en Espagne inquisitoire et en Allemagne nazie. Les nazis croyaient que les « peuples nordiques » (aussi appelés « peuples germaniques ») représentaient un idéal et une « race pure » qui étaient la plus pure représentation de la souche raciale originelle de celles et ceux que l'on appelait alors les protoaryens.

À l'époque médiévale, on constate donc que les premières théories raciales se sont basées sur l'appartenance religieuse et non sur les traits biologiques, en prônant une élite raciale chrétienne. Les personnes juives et maures étaient considérées comme appartenant à des races sociales inférieures. À partir du 15^e siècle, cette conceptualisation ne tarde pas à évoluer pour distinguer des caractéristiques physiques et culturelles. Comme l'explique Frances Henry (2004), c'est essentiellement durant l'expansion européenne, entre les 16^e et 19^e siècles, que la définition première du terme de « race », en tant que descripteur physique, a émergé. Le racisme comme force dominante de la société occidentale est apparu lorsque les colonies européennes, qui cherchaient principalement des matières premières telles que le sucre, l'étain et le caoutchouc, sont entrées en contact avec les peuples « autochtones », des « personnes de couleur ». Henry explique que pour préserver leur hégémonie et justifier leur domination, les personnes occidentales ont décrit les membres de ces populations comme étant des êtres humains inférieurs à cause de leurs pratiques culturelles divergentes.



et parce qu'ils n'étaient pas blancs, la couleur européenne « normale » et convoitée. La marginalisation de ces populations n'a pas empêché les hommes européens d'avoir des relations sexuelles avec les femmes des régions colonisées, ce qui a donné lieu à une population « métissée ».

Par conséquent, le concept de race, avec pour fondement des caractéristiques physiques et psychologiques constituées comme différences, a été forgé par le racisme, devenant ainsi un facteur important de discrimination envers certains peuples. Comme le dit Ta-Nehisi Coates (2016), la race est l'enfant du racisme, et non sa mère. Ainsi, c'est en raison de l'existence de l'idée selon laquelle certains êtres humains sont inférieurs que l'on en est venu à les catégoriser à partir de la notion de race, et non l'inverse. L'idéologie coloniale, soit la justification du contrôle des territoires et de la domination des peuples, s'est rapidement disséminée en Europe et dans d'autres régions européennes, comme l'Amérique du Nord, où la doctrine d'une prétendue infériorité raciale s'est vite imposée.

Ainsi, l'avènement des États-nations modernes en Occident est étroitement lié à cette hiérarchisation raciale, les États ayant été ordonnés autour de l'industrialisation et d'un capitalisme mondial par l'exploitation brutale des personnes africaines subsahariennes et des Autochtones. La notion de citoyenneté s'est également forgée autour de cette idéologie raciste. Cela peut expliquer pourquoi, encore aujourd'hui, des personnes racisées nées dans un pays blanc peuvent être perçues comme des personnes étrangères.

1.1. La race comme doctrine scientifique

Le concept scientifique moderne de la race, qui repose sur l'apparence physique, n'est qu'une extension du concept médiéval de race inventé par les personnes chrétiennes d'Espagne, qui lui était basé sur la religion.

Les processus de domination restent similaires; ce sont les circonstances géopolitiques, économiques et sociales qui évoluent. À titre d'illustration, l'Europe généralise et intensifie la traite d'esclaves au 18^e siècle, lequel est marqué par une forte accumulation et concentration des richesses, par l'industrialisation et par la naissance de l'agriculture moderne.

C'est à cette époque que des philosophes tels que Hume, Locke, Kant, Diderot, Voltaire, Montesquieu et Rousseau jettent les bases d'une nouvelle conception de l'être humain qui consacre une haute idée de l'homme et de sa dignité, de l'individu doté de raison et de libre arbitre. Ces idées se répandent dans toute l'Europe et forment le socle de pensées qui va permettre l'éclosion et la diffusion de toutes les connaissances dominantes des 19^e et 20^e siècles. Ce concept rationaliste et ces idées de progrès continuent de dominer notre conception du monde et de l'être humain.

L'Europe humaniste, vivier des philosophies des Lumières et de la théorie du droit naturel, est pourtant, paradoxalement, marquée par ses pratiques esclavagistes et impérialistes qu'elle perpétue dans les colonies. Ce contexte nous amène à penser que le racisme n'est autre chose que le produit de cette contradiction. La classification et la hiérarchisation raciales sont la seule issue possible pour justifier que l'on refuse à certaines populations le bénéfice des droits fondamentaux que l'on chérit et valorise tant pour soi.



Pour asseoir cette croyance en une hiérarchie raciale, ce sont savant.e.s, intellectuel.le.s, philosophes, anthropologues – en somme, l'ensemble du milieu bien-pensant – qui s'affairent à la tâche. Scientifiques, entomologistes et biologistes embarquent aux côtés des explorateur.rice.s et des marchand.e.s pour inventorier les espèces animales, végétales et minérales. Pour classer les êtres humains, on utilise des techniques empruntées à la zoologie, telles que la craniométrie, pour faire la preuve de la supériorité de la race blanche. Ainsi, on mesure et compare la taille, le volume, l'angle facial ou l'indice nasal de tous les crânes rapportés des colonies. Paul Broca, figure tutélaire des anthropologues parisiens, passe des années à remplir des crânes afin d'en calculer le volume et à comparer les résultats pour enfin conclure que la race blanche est la plus intelligente de toutes, car sa capacité crânienne est la plus élevée.

Ainsi, d'éminent.e.s penseur.se.s et philosophes européen.ne.s qui ont marqué le siècle des Lumières ont contribué à une théologie de l'histoire raciste². Certain.e.s d'entre elles et eux se sont également appliqué.e.s à élaborer une catégorisation des êtres humains dans laquelle la personne blanche est perçue comme le parangon de la beauté et de la civilisation. Selon l'historien Aly Ndiaye, alias Webster, la déshumanisation qui accompagne ces théories raciales permettait de justifier la capture et l'asservissement de plusieurs millions de personnes africaines (entre 12,5 et 17 millions, selon les estimations). Cette prétendue supériorité européenne sert ainsi de prétexte à la colonisation des Amériques et à l'expropriation des terres autochtones.

En 1853, dans *Essai sur l'inégalité des races humaines*, Arthur de Gobineau passe en revue l'histoire ancienne et sa succession de peuples et de civilisations à l'aune du critère unique des trois races – noire, jaune et blanche –, qu'il définit succinctement par quelques considérations essentiellement physiologiques et psychologiques. Fondé sur des principes idéologiques racistes, l'essai n'a pas le moindre fondement scientifique.

C'est Anténor Firmin, premier savant noir d'origine haïtienne à avoir été admis à la Société d'anthropologie de Paris, qui entreprend de démontrer scientifiquement les théories de Gobineau, dans *De l'égalité des races humaines, une anthropologie positive*, qu'il publie en 1885. Il y constate, entre autres, que dans son étude des crânes humains, Broca a délibérément falsifié ses résultats pour asseoir son postulat d'une hiérarchie raciale. Ironiquement, c'est aussi en 1885 que l'Afrique est découpée en morceaux par les Européens et que le président du Conseil français, Jules Ferry, affirme avec conviction à l'Assemblée nationale que les races supérieures ont le devoir de civiliser les races inférieures.

L'ouvrage d'Anténor Firmin, malgré son importance scientifique, est loin d'avoir la résonance escomptée. Les personnes européennes n'ont aucun désir de se regarder dans le miroir que leur tend le savant haïtien et préfèrent de loin continuer à visiter les exhibitions ethnographiques qui les confortent dans leur croyance en leur supériorité raciale.

2 Pour plus d'informations à ce sujet, consulter le module du projet Atopos sur les perspectives africaines. <https://atopos.ccdmd.qc.ca/modules/perspectives-africana/>



On comprendra donc que les principales théories raciales furent développées par des personnes blanches qui ont décidé que leur groupe représentait le stade le plus avancé de l'humanité. En présentant leur position comme universelle, elles ont fait de la blancheur le principal référent et ont relégué au statut d'altérité tout ce qui s'y opposait. C'est au nom d'une vision plus objective et plus complète de l'être humain que les antiracistes critiquent cette approche en démontrant que l'idéologie raciste est non seulement moralement condamnable, mais aussi scientifiquement fausse.

1.2. La race comme construit social

Au début du 21^e siècle, les découvertes scientifiques en génétique sont venues invalider les théories raciales biologisantes, mais ce n'est pas pour autant que le racisme a disparu de nos sociétés. En 2000, Craig Venter, un scientifique qui a travaillé au séquençage du génome humain, a déclaré que le concept de race n'a aucun fondement génétique ou scientifique : une autre preuve, s'il en fallait une, que le racisme n'a pas besoin des races pour continuer d'exister. Celui-ci est enraciné dans la montée en puissance de l'uniformisation culturelle et l'imposition des standards occidentaux allant de pair avec la mondialisation économique et le capitalisme. Ces dynamiques ont, par ailleurs, grandement contribué à asseoir une suprématie blanche où la blancheur est synonyme de civisme, de bonne santé, d'intelligence, de beauté et de modernité, tandis que tout ce qui en diffère est arriéré, subalterne, primitif et vivant en dehors de l'histoire humaine.

Le terme *racialisation* (ou *racisation*) désigne le fait que les « races » ne sont pas naturelles, mais plutôt le produit d'un processus qui catégorise les personnes et les groupes à partir d'attributs, réels ou imaginés. La racialisation s'inscrit dans les rapports de pouvoir, la production de catégories raciales étant au service des personnes en situation de pouvoir et à qui la hiérarchisation raciale profite. Lorsqu'on racialise l'autre, on définit indirectement son propre groupe.

Le processus de la racialisation implique donc que les êtres humains sont « racisés ». Toute personne, même si elle est conceptualisée comme « blanche », est racisée. Cependant, l'usage veut que l'expression « personne racisée » fasse référence aux personnes qui sont infériorisées par la racialisation, donc les personnes conceptualisées comme « non blanches ». Dans ce texte, nous conservons cet usage.

Les personnes sont racisées à partir d'éléments biologiques, mais aussi de différences culturelles. La racialisation résulte de deux dimensions du racisme : celle relevant de la nature et celle relevant de la culture. Le naturalisme racial fait référence à l'idée qu'il y aurait une hiérarchie raciale ancrée dans la nature, suivant le postulat qu'il existe des essences héréditaires ou des traits génétiques spécifiques qui créeraient des races au sein de l'espèce. L'historicisme racial se base plutôt sur une prétendue hiérarchie des civilisations, une inégalité basée sur les différences de cultures. Ainsi, les personnes autochtones, et même les personnes musulmanes, peuvent être considérées comme étant racialisées.



1.3. Le racisme de nos jours

Dans la période postcoloniale est apparu ce que plusieurs spécialistes (Kash et Parizeau, 2005) appellent le néoracisme, un « racisme sans races », différentialiste et culturel, qui se focalise sur les différences culturelles et non sur l'hérédité biologique, contrairement au racisme classique. Comme le dit si bien le généticien et médecin Axel Kahn (2015), dans le discours des racistes modernes, ce ne sont souvent plus les races (au sens biologique du terme) qui sont déclarées incompatibles ou inégales, ce sont les coutumes, les croyances et les civilisations.

C'est ainsi que l'immigration est devenue un substitut contemporain à la notion de race, la personne immigrante issue des pays anciennement colonisés étant considérée comme une menace à la nation et à ses valeurs. Et si cette personne immigrante en vient à être tolérée dans ces anciens empires coloniaux, c'est uniquement pour son utilité économique en tant que main-d'œuvre bon marché. Il ne faut pas perdre de vue que la perpétuation de cette hiérarchie raciale permet surtout de pérenniser le nouvel ordre mondial, que le capitalisme et l'impérialisme ont permis d'instaurer au courant des derniers siècles. Au-delà des discours universalistes modernes, l'ethnicisation et la racialisation répondent aux besoins de l'économie-monde. La réduction du coût de la main-d'œuvre passe par la hiérarchisation des professions et des rémunérations. Le racisme, comme le sexisme, est ainsi utile au capitalisme, comme l'affirme l'économiste Immanuel Wallerstein (1997)³.

Le racisme moderne ou postcolonial s'appuie donc sur une notion de race construite socialement qui est utile pour le système capitaliste. C'est précisément cette imbrication qui le rend si difficile à éradiquer. Pour mieux saisir la difficulté associée à la déconstruction de la hiérarchie raciale, nous proposons d'abord de distinguer le racisme individuel du racisme systémique.

Selon la Fondation canadienne des relations raciales, le racisme individuel se traduit par l'ensemble des attitudes, des actions et des préjugés individuels, conscients ou non, à l'endroit d'un autre individu en raison de son appartenance à un groupe ou de la couleur de sa peau, et qui a pour conséquence de le priver de certains droits, notamment en matière d'emploi et de logement. Cela a pour effet de maintenir et de réaffirmer l'existence d'une hiérarchie raciale au sein de la société.

Pour ce qui est du racisme systémique, il faut entendre les oppressions diverses, mais toujours connexes, vécues par les personnes racisées, notamment dans les domaines du travail, de la justice pénale, de la santé, de l'éducation et du logement. Ainsi, le racisme est systémique lorsqu'il traduit une logique collective qui favorise un groupe plutôt qu'un autre, par exemple la majorité blanche et les minorités racisées, par intérêt ou selon des critères purement arbitraires. Cela n'implique pas nécessairement que le groupe majoritaire veut nuire aux groupes minoritaires, mais les choix collectifs du premier, tout autant que son inaction, auront toujours pour effet d'exclure les seconds, et, par ce fait même, de bafouer leurs droits.

3 Pour une analyse plus détaillée, voir le module sur les perspectives décoloniales. <https://atopos.ccdmd.qc.ca/modules/perspectives-decoloniales>



Dans *Le Black Power : pour une politique de libération aux États-Unis*, publié en 1967, les militants Stokely Carmichael et Charles V. Hamilton (2009) écrivent que le racisme individuel est souvent identifiable, mais que le racisme institutionnel est moins perceptible en raison de sa nature « moins ouverte, beaucoup plus subtile ».

Pour mieux expliciter la complexité et l'étendue du racisme systémique dans notre monde, nous devons nous pencher sur ses conséquences dans les différentes sphères de nos vies et sur la façon dont il continue à tracer un continuum de violences, de marginalisation épistémique et d'appauvrissement économique dont sont victimes les personnes racisées.

2. Conséquences du racisme sur le monde d'aujourd'hui

Les théories racistes reposent sur une conception erronée de l'être humain puisqu'elles ne reposent sur aucun principe scientifique. Toutefois, la notion de race en tant que construit social a tout de même des impacts importants, encore aujourd'hui. Notre héritage est celui de l'Europe des Lumières, qui s'est auto-proclamée comme l'illustration inédite et parfaite de l'humanité achevée, mais qui a également contribué, par son racisme, à l'invisibilisation de l'histoire et des savoirs des peuples et des nations considérés comme subalternes. Comme l'affirme Ndiaye, l'une des particularités de l'esclavage et de la colonisation est le dépouillement des histoires nationales et des identités. Jusqu'à récemment, l'Afrique a été perçue comme un continent sans histoire ayant peu ou pas contribué à la grande marche de l'humanité et servant seulement de réservoir quasi inépuisable de main-d'œuvre servile. Pourtant, rien n'est plus faux. De grands royaumes et empires ont rythmé les vies politiques, militaires, sociales, culturelles et spirituelles de l'Afrique subsaharienne avant, pendant et après la période de la traite transatlantique. Nous n'avons qu'à penser à l'empire du Mali de Mansa Moussa (règne de 1312 à 1337), les royaumes de Ndongo et de Matamba de la reine Nzinga (vers 1583-1663) ou le royaume du Dahomey du roi Béhanzin (vers 1845-1906).

Pour preuve, la Déclaration universelle des droits de l'homme, considérée comme une première dans l'histoire humaine, a été précédée par la charte du Manden, aussi appelée Serment des chasseurs, adoptée au 13^e siècle dans l'empire du Mali. Il s'agit de l'une des plus anciennes références en droits fondamentaux répertoriées par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), qui a ainsi reconnu sa valeur juridique et sa portée universelle. Par ailleurs, cette charte condamnait l'esclavage et affirmait les notions de respect de la vie humaine et de droit à la vie ainsi que les principes d'égalité et de non-discrimination, de liberté individuelle, de justice, d'équité et de solidarité.



2.1. Racisme systémique et héritage de l'esclavage et de la colonisation au Canada et au Québec

Malgré la disparition de l'esclavage au Canada comme au Québec depuis plus de deux siècles, cette histoire continue de hanter notre présent et de régir les rapports sociaux entre, d'une part, les personnes canadiennes blanches descendantes des empires coloniaux britannique et français et, d'autre part, les personnes canadiennes afrodescendantes et les personnes autochtones. Ces rapports de domination se sont structurés au fil des années pour prendre de nouvelles formes. Ils se manifestent aujourd'hui dans toutes les sphères de notre société (culturelle, politique, économique, éducationnelle). Plusieurs données sont éloquentes à ce propos et démontrent la présence du racisme systémique, qui touche particulièrement les personnes noires et autochtones.

Comme le souligne Robyn Maynard (2018) dans *NoirEs sous surveillance*, aujourd'hui, l'emprisonnement massif des personnes noires, la ségrégation spatiale dans les quartiers urbains, la pauvreté ainsi que le placement disproportionné des enfants noirs dans des institutions étatiques, tout comme la mort des personnes noires aux mains des forces policières, font écho à ce passé.

Les personnes autochtones écotent elles aussi des conséquences de l'histoire colonialiste et esclavagiste du Canada. Nous n'avons qu'à penser aux histoires de violences, d'abus, de disparitions et de morts de milliers d'enfants autochtones dans les pensionnats, racontées par les personnes survivantes, ou encore aux témoignages des femmes de Val-d'Or victimes de sévices sexuels, d'abus de pouvoir et d'actes d'intimidation commis par les policiers de la Sûreté du Québec, pour réaliser le poids de cet héritage. Récemment, les conclusions de la Commission Viens (2019) ont fait état de l'échec du système public dans son ensemble à répondre aux besoins des personnes autochtones en matière de santé physique, de santé mentale, de justice, d'espérance de vie, de parentalité, de logement ou de revenu.

2.2. Profilage et violence policière

En 2015, une étude de l'Université McGill a démontré que le premier facteur déterminant quant au niveau de présence policière dans une ville n'est pas le taux de criminalité qui y sévit, mais le nombre de personnes racisées et autochtones qui y vivent. Cette même année, la population carcérale autochtone avait augmenté de 46,4 % et celle des personnes noires, de 90 %, alors que celle des personnes blanches avait diminué, malgré un taux de criminalité similaire. Il n'est donc pas surprenant que le profilage racial et les bavures policières ciblent davantage les personnes noires et autochtones.

Au mois de juin 2020, selon des données colligées par la Canadian Broadcasting Corporation (CBC), les personnes autochtones représentent 16 % des personnes tuées, mais seulement 4,21 % de la population canadienne, tandis que les personnes noires représentent 8,63 % des morts, mais uniquement 2,92 % de la population⁴.

4 <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1721809/autochtones-noirs-police-morts-etude>



À l’opposé, les personnes blanches forment un peu moins de 80 % de la population canadienne, mais ne comptent que pour un peu plus de 40 % des gens tués par la police.

Au-delà des statistiques, des noms tels que Anthony Griffin, Fredy Villanueva, Bony Jean-Pierre, Pierre Coriolan et Nicholas Gibbs continuent de hanter nos consciences collectives, car ils nous rappellent que ces vies ont été fauchées à cause du racisme systémique qui sévit toujours dans notre société et qui se matérialise au sein de toutes les sphères du pouvoir, notamment celle des services policiers.

Ces services mêmes qui d’ailleurs ne comptent que 3 % d’agent.e.s issu.e.s des « minorités visibles », pour une population qui en compte plus de 13 % (statistiques de 2016). Même à Montréal, l’une des villes les plus multiethniques, seulement 11,5 % des effectifs du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) sont issus de communautés qu’on appelle des minorités, alors que paradoxalement, ces dernières comptent pour plus de 30 % de la population.

2.3. Métiers sous-payés et précarité économique

Les inégalités historiques se manifestent aussi dans une répartition raciale à laquelle s’ajoute aussi une répartition genrée des métiers et des revenus. Les personnes noires occupent encore aujourd’hui des métiers sous-payés et précaires et se retrouvent surreprésentées dans les métiers de *care* (de soin).

Au début du 20^e siècle, la Petite-Bourgogne, l’un des quartiers les plus pauvres de Montréal, est le vivier de l’essentiel de la population noire. Les femmes travaillent principalement comme domestiques et les hommes, comme porteurs de bagages dans des compagnies de chemins de fer. Encore aujourd’hui, des quartiers tels que Montréal-Nord, Parc-Extension, Pierrefonds ou Saint-Michel sont des quartiers défavorisés qui concentrent une importante population racisée et majoritairement noire. Cette ségrégation spatiale est la résultante de politiques de logement, de transport, de sous-développement économique, de déserts alimentaires ou encore de fractures numériques qui maintiennent ces populations dans la pauvreté.

Un autre cas qui illustre parfaitement le rôle majeur que jouent les politiques gouvernementales dans la perpétuation de certaines discriminations et de certains abus est celui du programme de recrutement de domestiques à l’intention des femmes antillaises. Ce programme, mis en place en 1955, contraignait les travailleuses domestiques à résider chez leur employeur pour être admissibles à la résidence permanente, ce qui ouvrait la porte à toutes sortes d’abus tels que des journées de travail sans fin, des violences physiques et verbales ainsi que du harcèlement et des agressions sexuelles. Ce n’est qu’en 2014, après plusieurs mobilisations de groupes représentant ces femmes immigrantes, que cette obligation est levée.

Il serait d’ailleurs intéressant de souligner que c’est grâce à la sous-traitance du travail domestique aux femmes noires que des femmes de la majorité blanche ont pu accéder de plus en plus au marché du travail à partir des années 1960 et ainsi acquérir une autonomie et un pouvoir économique. L’éthicienne du *care* Joan Tronto appelle ce paradoxe « la controverse du *care* » (Tronto, 2009).

Lors de la pandémie de COVID-19, la surreprésentation des personnes noires dans la main-d’œuvre de première ligne a encore prouvé, s’il fallait encore le faire, que ces rapports de pouvoir subsistent tant et aussi longtemps que nous n’en prenons pas conscience et que nous ne travaillons pas activement à les défaire.



2.4. Santé des personnes racisées et autochtones

Plusieurs recherches en épigénétique ont démontré la transmission transgénérationnelle des traumatismes psychologiques, notamment ceux qui sont liés à l'esclavage des personnes noires et autochtones. Pendant plus d'un siècle, le gouvernement canadien a soutenu des programmes de pensionnats dits « indiens » qui ont arraché les enfants autochtones à leur famille et à leur communauté, créant ainsi une rupture totale avec leur langue et leur culture, que l'on qualifie maintenant de génocide culturel. De plus, de nombreux enfants ont subi des sévices physiques et psychologiques ainsi que des abus sexuels de la part de responsables.

Les enfants des familles noires sont aussi surreprésentés quant aux placements de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). En effet, un rapport de recherche dévoilé par les chercheuses Chantal Lavergne et Sarah Dufour montre qu'à Montréal, les enfants noirs comptent pour 29,6 % dans le système institutionnel de la DPJ, alors qu'ils ne représentent que 14,5 % de la population de 17 ans et moins. Régine Laurent, présidente de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, s'indignait récemment que la *Loi sur la protection de la jeunesse* soit devenue une loi d'instrumentalisation raciste.

Ces séparations ont des effets traumatiques autant sur les enfants que sur leur famille, auxquels s'ajoutent les effets de l'incarcération disproportionnée ainsi que les inégalités socioéconomiques que les personnes noires et autochtones subissent. On peut donc aisément imaginer à quel point l'intersection de ces réalités peut créer des environnements familiaux dysfonctionnels qui reproduisent à leur tour de la détresse psychologique et des ruptures de liens.

Selon l'Encyclopédie canadienne, les impacts psychologiques varient de sentiments accrus de colère, d'anxiété, de faible estime de soi et de dépression jusqu'au trouble de stress post-traumatique, à des taux élevés de suicide et à des problèmes de consommation et de dépendances.

La chercheuse américaine Joy DeGruy parle pour sa part de *Post Traumatic Slave Syndrome* (syndrome post-traumatique de l'esclavage). Sa théorie postule que des siècles d'esclavage suivis du racisme et de l'oppression systémiques donnent lieu à des comportements multigénérationnels, dont certains sont positifs et reflètent la résilience et d'autres sont préjudiciables et destructeurs. Aujourd'hui, plusieurs collectifs s'organisent pour faire la lumière sur les enjeux de santé mentale des personnes noires, dont le Black Students Mental Health Project ou le projet porté par Hoodstock à Montréal-Nord, qui examine les répercussions de la surcriminalisation au sein de la communauté noire en mettant l'accent sur les jeunes et leur famille.

Pour conclure, la discrimination envers les personnes noires, racisées et autochtones a continué, même après la fin de l'esclavage, à former un continuum sous différentes formes de violences systémiques. Les violences policières, la précarité économique, la marginalisation urbaine, les violences obstétricales envers les femmes ou encore le profilage des familles par les services de la DPJ sont des manifestations de ces violences qui ont des répercussions majeures sur la vie de milliers de personnes.



Tous ces constats nous montrent à quel point notre présent est une résonance de notre passé. Ignorer ou renier cette partie de notre histoire nous ampute d'une richesse que nous pourrions embrasser dans toute sa complexité pour nous fournir l'éclairage indispensable à la compréhension et à l'analyse de ce qui se joue sous nos yeux. De plus, mettre de côté les savoirs développés par les groupes racisés revient à nous couper d'une partie des connaissances nécessaires à la compréhension de notre monde. Les groupes minorisés possèdent d'ailleurs des points de vue qui sont invisibles aux individus en situation privilégiée. Écouter les voix alternatives nous permet ainsi d'avoir un regard plus complet sur l'expérience humaine.

3. La résistance des personnes noires et autochtones de nos jours

Depuis les années 1970, la résistance des personnes afrodescendantes et autochtones contre un système postcolonial et postesclavagiste continue sans relâche. De surcroît, il y a une conscience nouvelle des réalités particulières que produisent le croisement entre race, genre et classe et une volonté de centrer les marges, propulsée notamment par la pensée féministe intersectionnelle. Cette théorie, produite par des féministes africaines telles que la Sénégalaise Awa Thiam en 1978 et des afroféministes américaines telles que Kimberlé Crenshaw, Bell Hooks et Audre Lorde, a révolutionné notre rapport au monde et notre vision de la lutte antiraciste en permettant à des voix, jusque-là marginalisées, d'occuper le devant de la scène⁵.

Des collectifs tels que Montréal-Nord Républik, Montréal Noir et Hoodstock, qui sont nés après la mort de Fredy Villanueva sont devenus des espaces d'organisation par et pour les communautés les plus marginalisées de Montréal. La Librairie Racines, qui propulse les voix d'auteur.rice.s noir.e.s et racisé.e.s, Femmes noires musulmanes au Québec, Femmes noires au Québec et la Fondation Paroles de femmes, qui créent des espaces de parole et d'autonomisation pour des femmes vivant à la croisée du racisme, du sexisme et de l'islamophobie, sont autant d'initiatives qui illustrent cette prise de conscience d'une multiplicité des systèmes d'oppression et la volonté de faire entendre les voix des personnes les plus marginalisées.

Les luttes autochtones ne sont pas en reste. L'un des événements les plus marquants des dernières décennies est sans doute celui de l'été 1990, où les Mohawks de Kanesatake ont érigé des barricades dans la pinède d'Oka pour résister à l'occupation de leurs territoires. Se sont ensuivies des interventions musclées de la Sûreté du Québec qui ont engendré une crise majeure de 78 jours. Cette crise a donné naissance à la Commission royale sur les peuples autochtones, dont l'un des principaux objectifs est de défendre le droit ancestral des Autochtones à l'autonomie gouvernementale.

Les événements d'Oka ont marqué toute une génération de militant.e.s autochtones. L'initiative Idle No More, portée au Québec en 2012 par Melissa Mollen Dupuis, Widia Larivière et Natasha Kanapé Fontaine, a été un moment fort de la lutte contre le racisme et pour la reconnaissance de la souveraineté et des droits des peuples autochtones.

5 Pour un approfondissement de ces idées, voir le module du projet Atopos sur les perspectives décoloniales. <https://atopos.ccdmd.qc.ca/modules/perspectives-decoloniales>



Plusieurs autres mobilisations, dont celle de Val-d'Or en 2015, renforcées par l'action politique de Femmes autochtones du Québec (FAQ), ont permis en 2016 le lancement de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées⁶.

Il faut également souligner le travail colossal qu'accomplissent sur le terrain les centres d'amitié autochtones pour briser l'isolement et atténuer les conséquences des politiques d'assimilation des populations autochtones mises de l'avant par le gouvernement du Canada, notamment avec la *Loi sur les Indiens*.

Il est indéniable que les mouvements antiracistes actuels ont connu un plus grand essor grâce, entre autres, aux élans de solidarité et à la prise de conscience profonde des systèmes d'oppression qui produisent la racialisation des personnes et des groupes. Cette conscience a amené les personnes militantes au Québec à créer des espaces de luttes communes, notamment entre personnes noires, personnes racisées et personnes autochtones.

La demande de tenue d'une commission sur le racisme systémique en 2017 portée par des personnes militantes noires, autochtones et arabes est la parfaite illustration de cette capacité d'organisation et de mobilisation collectives. Plus récemment, la reconnaissance par l'Office de consultation publique de Montréal du caractère systémique du racisme et des manquements de la Ville de Montréal à cet égard après deux ans de travaux constitue une avancée importante au sein de l'appareil municipal, réalisée grâce aux efforts collectifs.

Les mouvements antiracistes au Québec, par leur dynamisme et par la richesse de leur histoire, méritent d'être considérés comme le fer de lance de l'ensemble des mouvements pour la justice sociale au Québec.

4. Conclusion

Pour comprendre le présent, nous ne pouvons faire l'économie d'une lecture critique de nos histoires. Une lecture critique implique pour nous de prendre conscience que la version de l'histoire que nous connaissons et qui nous a été enseignée n'est qu'une version hégémonique écrite par les personnes en position de pouvoir qui nous ampute de toute l'intelligence des personnes qui ont été marginalisées. Réactiver des mémoires méconnues peut nous amener à nous poser des questions dérangementantes, mais combien essentielles. Comme le disait récemment l'historien et intellectuel camerounais Achille Mbembe, la crise sanitaire de la COVID-19 met en relief l'impasse dans laquelle la civilisation technomatérialiste aura mené l'humanité. Pour résoudre cette crise ainsi que la crise climatique qui pointe, nous devons nous poser les bonnes questions et avoir le courage de la radicalité dans nos lectures et analyses, car selon nous, les crises ne peuvent être comprises et résolues en dehors du prisme antiraciste et décolonial.

Nous espérons que ce texte, qui est loin de prétendre à l'exhaustivité, encore moins à une quelconque neutralité, pourra vous amener à réfléchir aux enjeux contemporains sous de nouveaux éclairages et qu'il contribuera à une conception plus juste de l'être humain.

6 Le site du gouvernement canadien sur l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées : <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1448633299414/1534526479029>.



5. Bibliographie

Angier, N. (2000, 22 août). Do races differ? Not really, genes show. *The New York Times*. <https://www.nytimes.com/2000/08/22/science/do-races-differ-not-really-genes-show.html>

Ba, A. (2020). *L'Afrique des Grands Empires (7^e-17^e siècles) : 1000 ans de prospérité économique, d'unité politique, de cohésion sociale et de rayonnement culturel*. Éditions AB.

Balibar, E. et Wallerstein, I. (2018). *Race, nation, classe. Les identités ambiguës*. La Découverte.

Carmichael, S. et Hamilton, C. V. (2009). *Le Black Power : pour une politique de libération aux États-Unis*. Payot.

Centre de documentation sur l'éducation des adultes et de la condition féminine (CDÉACF). (2020). *À propos*. Stop VOG. <http://stopvog.org/a-propos/>

Coates, T. (2016). *Une colère noire : lettre à mon fils*. Autrement.

Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics (Commission Viens). (2019). *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics : écoute, réconciliation et progrès. Rapport final*. https://www.cerp.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Rapport/Rapport_final.pdf

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. (2020, 24 août). *Fugitifs.ca : une exposition virtuelle sur la présence afro-descendante et la résistance à l'esclavage au Québec lancée par Webster en collaboration avec la CDPDJ*. <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/fugitifs-ca-une-exposition-virtuelle-sur-la-presence-afro-descendante-et-la-resistance-a-l-esclavage-au-quebec-lancee-par-webster-en-collaboration-avec-la-cdpdj-807743732.html>

Commission ontarienne des droits de la personne. (2004). *Les concepts de race et de racisme et leurs implications pour la Commission ontarienne des droits de la personne*. <http://www.ohrc.on.ca/fr/les-articles-du-dialogue-sur-la-politique-raciale/les-concepts-de-race-et-de-racisme-et-leurs-implications-pour-la-commission-ontarienne-des-droits-de>

De Gobineau, J. A. (2021). *Essai sur l'inégalité des races humaines*, Éditeur indépendant.

Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. (2019). *Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées*. Gouvernement du Canada. <https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/Rapport-final-volume-1a-1.pdf>

Firmin, A. (2005). *De l'égalité des races humaines : Anthropologie positive*. Mémoire d'encrier.

Fisch, G. (2019). *Racisme individuel*. Fondation canadienne des relations raciales. <https://www.crrf-fcrr.ca/fr/bibliotheque/glossaire-fr-fr-1/item/22978-racisme-individuel>



- Gouvernement du Canada. (2019). *Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées*. <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1448633299414/1534526479029>
- Henry, F. (2004). *Colour of Democracy*. Nelson College Indigenous.
- Heng, G. (2018). *The invention of race in the European Middle Ages*. Cambridge University Press.
- High, S. (2017). Little Burgundy: The interwoven histories of race, residence, and work in twentieth-century Montreal. *Urban History Review*, 46(1), 23-44. <https://doi.org/10.7202/1059112ar>
- Hochman, A. (2020, 6 février). *Is 'race' modern?*. Aeon. <https://aeon.co/essays/fact-check-the-idea-of-race-is-not-modern-but-late-medieval>
- Kahn, A. (2015). *Races et racisme*. Axel Kahn. <https://axelkahn.fr/races-et-racisme/>
- Kash, S. et Parizeau, M.-H. (2005). *De l'inégalité dans le dialogue des cultures : mondialisation, santé et environnement*. Presses de l'Université Laval.
- Le XVIII^e siècle : entre ombres et lumières*. (2020). Nous autres : Éducation contre le racisme. <http://www.education-racisme.fr/les-racines-du-racisme/le-xviii-e-siecle-entre-ombres/>
- Maynard, R. (2018). *NoirEs sous surveillance*. Mémoire d'encrier.
- Melaku, H. (2018). Racisme systémique et périnatalité?. À bâbord!, (72). <https://www.ababord.org/Racisme-systemique-et-perinatalite>
- Mills, C. W. (1999). *The racial contract*. Cornell University Press.
- Miské, K. et Ball, M. (réalisateurs). (2019). *Décolonisations (1/3). L'apprentissage* [film documentaire]. ARTE. <https://www.arte.tv/fr/videos/086124-001-A/decolonisations-1-3/>
- Nadeau, C. et Zaazaa, A. (dir.) (2020). *11 brefs essais contre le racisme : pour une lutte systémique*. Somme Toute.
- Ndiaye, A. [Webster]. (2020). *Fugitifs!*. <https://msj.world/fugitifs/card/5QnlO1TPt>
- Nicolas, E. (2019, 11 juillet). Les violences obstétricales, ces « cas isolés » si nombreux. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/558436/ces-cas-isoles-si-nombreux>
- Pierre, A. (s.d). Les femmes noires au Québec : trois moments d'histoire. *Gazette des femmes*. <https://gazettedesfemmes.ca/15229/les-femmes-noires-au-quebec-trois-moments-dhistoire/>
- Radio-Canada. (2019, 18 juin). *Des femmes autochtones ont recours à la justice après une stérilisation forcée*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1060793/action-collective-ligature-trompes-contrainte-sterilise-hopital-saskatoon>



Singh, I. (2021, 21 janvier). *Les Autochtones et les Noirs surreprésentés parmi les gens tués par la police*. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1721809/autochtones-noirs-police-morts-etude>

The Muslim Think Tanks. (2015, 18 juin). *Épistémicides. L'impérialisme m'a TueR | Fatima Khemilat | TMTT Talks* [vidéo]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=zK6hegi_wHE

Tronto, J. C. (2009). *Un monde vulnérable : pour une politique du care*. La Découverte.

Wallerstein, I. (1996). *Historical capitalism with capitalist civilization* (2^e éd.). Verso.





BIBLIOGRAPHIE COMMENTÉE

Amel Zaazaa

Bechard, D. E. et Fontaine, K. N. (2017). *Kuei, je te salue : Conversation sur le racisme*. Ecosociété.

Il s'agit d'un échange épistolaire entre la poète Innu Natasha Kanapé Fontaine et le romancier québéco-américain Deni Ellis Béchard. On y discute notamment des blessures causées par la colonisation, mais aussi de l'avenir des relations entre Autochtones et Allochtones au Québec.

Carmichael, S. et Hamilton, C. V. (2009). *Le Black Power*. Payot.

Dans cet ouvrage historique, Carmichael et Hamilton présentent le concept de racisme institutionnel (ou systémique), qui sera repris et développé par plusieurs militant.e.s anti-racisme. On y traite notamment des stratégies pour reconquérir une dignité perdue et de la légitimité du recours à la violence au sein d'une lutte politique.

Davis, A. Y. (2020). *Femmes, race et classe*. Des femmes.

La philosophe Angela Davis propose ici d'étudier les rapports entre le racisme, le sexisme et le capitalisme aux États-Unis. Nous y retrouvons donc une analyse dite « intersectionnelle » qui s'intéresse aux alliances et aux tensions qui ont existé entre les personnes blanches et les personnes afro-américaines tout au long de l'histoire états-unienne.

DiAngelo, R. J. (2020). *Fragilité blanche : Ce racisme que les Blancs ne voient pas*. Arenes.

Dans cet ouvrage qui en a dérangé plusieurs, le sociologue Robin DiAngelo cherche à comprendre pourquoi il est parfois si difficile de parler de racisme avec certaines personnes blanches. Il nomme « fragilité blanche » l'ensemble des mécanismes de défense qui consistent à nier la réalité du racisme ou à éviter de traiter des questions raciales.



Hill Collins, P. (2016). *La pensée féministe noire : Savoir, conscience et politique de l'empowerment*. Les Éditions du remue-ménage.

Il s'agit d'une importante synthèse sur la pensée noire féministe. L'auteure y présente les principaux effets du racisme et du sexisme tout en retraçant l'histoire de la résistance des femmes noires.

Hooks, B. (2015). *Ne suis-je pas une femme ? Femmes noires et féminisme*. Cambourakis.

Bell Hooks analyse l'histoire de la lutte des femmes noires pour être reconnues au sein de la société états-unienne et à l'intérieur des cercles féministes blancs. En reprenant la fameuse question de Sojourner Truth, « Ne suis-je pas une femme », elle met en évidence les lacunes de certains mouvements à reconnaître le caractère croisé des luttes.

Ben Jelloun, T. (2009). *Le racisme expliqué à ma fille*. Seuil.

Dans cet ouvrage clair et accessible, l'écrivain franco-marocain Tahar Ben Jelloun met en scène un dialogue entre lui et sa fille au sujet du racisme. Il y introduit les principaux concepts nécessaires à la compréhension de cette idéologie.

Laferrière, D. (2021). *Petit traité sur le racisme*. Boréal.

L'écrivain québécois d'origine haïtienne y aborde le racisme avec sa sensibilité littéraire. En plus de mettre en évidence la souffrance causée par le racisme, il présente plusieurs figures importantes des luttes antiracistes, dont Frederick Douglass, Harriet Tubman et Anténor Firmin.

Levi-Strauss, C. (1987). *Race et histoire*. Gallimard.

Dans ce classique de l'anthropologie, le célèbre penseur français critique la notion de racisme en s'attaquant notamment aux notions d'évolutionnisme et de racisme scientifique. Pour ce faire, l'auteur mobilise plusieurs concepts de sa discipline, dont celui de l'ethnocentrisme. Cette courte conférence produite à la demande de l'UNESCO est souvent présentée comme une excellente critique des thèses racistes de Gobineau.

Maynard, R. (2019). *Noir.E.S sous surveillance : Esclavage, répression, violence*. Mémoire d'encrier.

Certaines personnes ont tendance à voir le racisme comme un problème essentiellement états-unien. Toutefois, dans cette analyse très bien documentée, l'auteure révèle l'existence de pratiques esclavagistes au Canada ainsi que de pratiques discriminatoires à l'égard des personnes racisées, autochtones et réfugiées. Elle met notamment en lumière des cas de répression et de violence au sein de l'État canadien.



Memmi, A. (1994). *Le racisme*. Gallimard.

Dans cet ouvrage classique, Memmi présente une définition du racisme qui a été reprise et étudiée par plusieurs chercheurs et chercheuses. Pour lui, le racisme est « la valorisation, généralisée et définitive, de différences réelles ou imaginaires, au profit de l'accusateur et au détriment de sa victime, afin de légitimer une agression ». L'auteur y étudie les rapports qui existent entre le racisme et les différents processus de différenciation de l'autre. Il y discute par la suite des effets oppressifs de cette idéologie. Il termine l'ouvrage en introduisant le concept de l'hétérophobie (la peur et le rejet de tout ce qui est différent de soi), qu'il présente comme plus englobant que la simple notion de racisme biologique.

Nadeau, C. et Zaazaa, A. (2020). *11 brefs essais contre le racisme : Pour une lutte systémique*. Somme toute.

Une série d'essais où plusieurs personnes, artistes, militant.e.s, intellectuel.le.s proposent une série de réflexions sur le racisme. On y définit notamment le racisme systémique comme « les oppressions diverses, mais toujours connexes vécues par les personnes racisées dans des domaines comme le travail, la justice pénale, la santé, l'éducation, le logement, etc. » Puis, on y discute notamment du racisme au sein du système de justice, de l'islamophobie, des rapports entre le syndicalisme, le milieu communautaire et les luttes antiracistes, ainsi que des effets du racisme sur la santé mentale. Le livre met aussi en lumière différentes initiatives proposées par les groupes antiracistes.

